



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2012-117**

* * *

Objet :

**Demande de subvention 2013 :
Création de salles de classe.**

**Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
Conseil Général**

Délibération affichée le :

L'an deux mille douze et le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Étaient présents : MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie - BARRAL Claude - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – LESAGE Lamyaa – DIEZ Frédéric - CHRISTOL Marcel – LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BOREL Christian à JOVER Jean Marcel - SUQUET Maguelonne à LASSALVY Christian à SOTO Jean François
Convocation du 06 décembre 2012.

Absents : MM. SIDERIS André – DELVAL Valérie - ZORGNIOTTI Arnaud - CHAUSSY Stéphane
Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Olivier LECOMTE, adjoint délégué, informe les membres du conseil municipal que, afin de faire face à l'augmentation éventuelle des effectifs des élèves qui vont fréquenter le groupe scolaire de la commune, il convient d'envisager la construction de 2 salles de classe en écoles primaires estimée à 150 000 € TTC, au cours de l'année 2013.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat / Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Conseil Général une subvention la plus élevée possible.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **23 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible pour la construction de 2 salles de classe en écoles primaires estimée à 150 000 €, auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Conseil Général.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.